

14

OBJECTIFS STRATEGIQUES ET OPERATIONNELS DU PLAN TRIENNAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

| OBJECTIFS STRATEGIQUES | OBJECTIFS OPERATIONNELS |
|--|---|
| <p>OS 1. Des exploitations agricoles viables insérées dans des communautés rurales vivantes</p> | <p>OO 11. Augmentation de la résilience des exploitations familiales aux variations de prix du marché avec, en priorité, le secteur laitier ;</p> <p>OO 12. Mise à disposition d'outils d'aide à la décision économique et technique avec, en priorité, les investissements couverts par le PWD</p> <p>OO 13. Mise à disposition de techniques pour apporter plus de valeur ajoutée aux productions agricoles primaires et secondaires de proximité avec, en priorité, les produits du secteur laitier ;</p> <p>OO 14. Développement d'une vision à long terme pour l'agriculture wallonne avec, en priorité, le futur du secteur laitier</p> |
| <p>OS 2. Une agriculture soucieuse des attentes du citoyen sur le plan de la santé du consommateur, du bien-être animal et de l'environnement</p> | <p>OO 21. Développement des solutions agricoles durables, soucieuses du bien-être et de la santé des animaux, de l'environnement et de la biodiversité ;</p> <p>OO 22. Développement des techniques agricoles et d'élevage pour améliorer la qualité nutritionnelle et sanitaire des produits primaires et de première transformation ;</p> <p>OO 23. Développement des méthodes rapides et efficaces de mesure des effets des techniques agricoles sur l'environnement et la biodiversité ;</p> <p>OO 24. Identification des solutions de substitution et/ou des mesures préventives permettant de préserver la santé des animaux et des végétaux tout en réduisant ou supprimant l'usage des produits à risques pour la santé humaine et l'environnement. En particulier les substituts au glyphosate, aux néonicotinoïdes et aux antibiotiques vétérinaires.</p> |
| <p>OS 3. Une agriculture et des forêts actives dans les réponses aux effets du réchauffement climatique</p> | <p>OO 31. Mise à disposition de méthodes d'élevage qui <u>limitent les émissions de GES et augmentent la fixation de carbone</u>. En particulier pour l'élevage bovin ;</p> <p>OO 32. Mise à disposition de pratiques culturales et forestières qui limitent les émissions de GES et augmentent la fixation de carbone ;</p> <p>OO 33. Mise à disposition de méthodes rapides et efficaces pour mesurer/évaluer les effets des nouvelles pratiques agricoles et d'élevage sur les émissions/séquestrations de GES ;</p> <p>OO 34. Mise à disposition de solutions qui améliorent la résilience de l'élevage, de l'agriculture et des forêts aux effets du réchauffement climatique ;</p> |
| <p>OS 4. Une agriculture et de la foresterie actives dans le développement d'une économie biobasée</p> | <p>OO 41. De nouveaux élevages/ cultures pour de nouveaux usages non alimentaires;</p> <p>OO 42. De nouveaux bioproduits pour d'autres usages non alimentaires des productions agricoles et forestières wallonnes ;</p> <p>OO 43. Augmentation de la valeur ajoutée par une 1er transformation dans ou à proximité de l'exploitation ;</p> <p>OO 44. Amélioration de l'autosuffisance énergétique des exploitations</p> |
| <p>OS 5. Des résultats de la recherche utiles pour, et utilisés par, les bénéficiaires. "</p> | <p>OO 51. Réalisation d'une synthèse et d'une coordination/intégration des résultats des recherches en lien avec un des objectifs prioritaires afin de disposer d'une réponse multidisciplinaire;</p> <p>OO 52. Appréciation des effets socio-économiques de ces livrables/ réponses coordonnés ;</p> <p>OO 53. Elaboration des méthodes adaptées d'appropriation des résultats et de transfert des innovations par et vers les bénéficiaires ;</p> <p>OO 54. Mise au point du contenu et de la pédagogie de formation des formateurs en charge de la vulgarisation et du transfert des innovations ;"</p> |